



La réforme de la tarification des EHPAD, l'EPRD et le CPOM

Objectifs

- **Maîtriser la nouvelle réglementation concernant le financement des EHPAD**
- **Connaître le cadre réglementaire du CPOM spécifique aux EHPAD (arrêté du 3 mars 2017)**
- **Comprendre la logique de l'EPRD et appréhender l'architecture et le contenu précis de l'EPRD**
- **Maîtriser les étapes d'élaboration d'un EPRD adapté à votre EHPAD pour rendre lisible l'impact de la mise en œuvre du CPOM sur la structure financière de l'EHPAD**

Programme

- **La réforme de tarification des EHPAD**
 - Un nouveau modèle de financement des soins
 - Un nouveau modèle de la tarification de la dépendance
 - Les tarifs hébergement
 - Les dépenses couvertes par les différents tarifs
- **La généralisation des CPOM pour les EHPAD**
 - Les différentes catégories de CPOM
 - L'arrêté du 3 mars 2017 fixant le cahier des charges des CPOM "EHPAD" et le modèle de contrat
 - La minoration du forfait global de soins en cas de refus de signature de CPOM
- **L'articulation de l'ensemble: l'EPRD**
 - La coexistence de deux systèmes de tarification pour les EHPAD
 - La transmission obligatoire d'un EPRD depuis le 1er janvier 2017
 - Le contenu de l'EPRD
 - Présentation des modèles de cadre normalisé
 - Les notions associées à l'EPRD :
 - La Capacité d'autofinancement (la CAF) ou l'Insuffisance d'autofinancement (l'IAF).
 - Une section d'investissement rénovée et articulée autour de la notion de fonds de roulement (FR, FRI et FRE).
 - Le fonds de roulement : la nouvelle logique de recherche d'équilibre de l'EPRD.
 - Articulation de l'ensemble : l'EPRD synthétique et le PGFP
 - La méthodologie - se préparer et s'organiser

Durée : 1 jours – 6 heures

Public :
Directeurs, responsables
financiers, comptables

Prérequis : Aucun

Groupe : 12 personnes maximum

Méthodes pédagogiques :

- Animation par vidéo projection dont le support est remis aux participants, modèle de CPOM, différents supports

- Support de vidéo projection et/ou liens

A l'issue de la formation, il sera procédé à une évaluation de la formation.

⚠ Ce document n'est pas contractuel !

En fonction des besoins des participants, le formateur adaptera le déroulé et le contenu de la formation.